



..Et sa section U.F.I.C.T
Locaux syndicaux Immeuble Erik Satie
Conseil Général de la Seine st Denis
93006 BOBIGNY Cedex
Tél. répondeur : 01 43 93 77 75
Fax : 01 43 93 77 76
Mail : cgt-crèches-pmi@cg93.fr

Lettre ouverte
À M. Stéphane TROUSSEL
Président du
Conseil Général
De La Seine Saint Denis

Lors de la journée professionnelle du Projet Départemental Educatif, sur le thème du travail d'équipe, Monsieur le Président vous avez restitué l'importance du moment, pour la collectivité tout entière, « à une période où la politique en faveur de la petite enfance redevient l'objet de toutes les attentions et même une priorité publique, politique, au niveau national ».

Qu'en est-il précisément en Seine Saint-Denis, de la politique en faveur de la petite enfance, avec des conditions de travail qui se dégradent tous les jours un peu plus en crèche, conduisant les salariés à faire grève le 12 décembre 2013 pour revendiquer:

- Des remplacements de personnels qualifiés et statutaires pour avoir un taux d'encadrement d'1 adulte/5 enfants sur toute l'amplitude de la journée d'ouverture au public sans avoir à diminuer le nombre d'enfants correspondant à la capacité de la crèche ;
- La non mise en place d'un régime spécifique de congés qui conduirait à fermer les crèches plusieurs semaines/an ;
- L'arrêt de la baisse du budget ;
- La fin du multi-accueil qui est une manière déguisée de mettre en place le décret Morano, malgré les annonces faites par vous même et votre prédécesseur...multi-accueil qui ne correspond pas aux demandes de la population.

Aucune réponse n'a été apportée à ce jour et ce ne sont pas les embauches de janvier 2014 qui combleront les manques de personnel dans les crèches.

Dans ce contexte et suite à la mobilisation des personnels de crèche le 12 décembre 2013, le syndicat CGT Crèches et PMI renouvelle sa demande de rendez-vous avec vous.

Vous avez annoncé M.TROUSSEL que dans le cadre du Grand Paris « les services publics que le Conseil Général assurent aujourd'hui ont vocation à être pérennisés, développés, maintenus et conservés ».

Or comment vous croire avec un taux de contractuels importants, l'obligation de passer les concours pour seulement devenir stagiaire, souvent plusieurs années après avoir pris ses fonctions, des fins de contrats non renouvelés sans aucun motif, des postes non présentés au concours, des emplois avenir qui viennent couvrir les manques criants de personnels.

M.TROUSSEL vous ne vous êtes pas engagé à maintenir le statut de la fonction publique, 30 ans après sa création, à l'heure des restrictions de personnels imposées par la politique de la modernisation de l'action publique, dans la continuité de la révision générale des politiques publiques; vous ne parlez pas non plus du maintien en poste de tous les personnels.

La CGT refuse que des délégations de services publics conduisent à la création de sociétés publiques locales, de statut privé, véritable cheval de Troie du traitement des usagers, entraînant la casse du statut de la FPT et qui répondent davantage aux demandes du patronat de destruction des services publics dans le cadre de la libéralisation de la solidarité nationale.

M.TROUSSEL, vous ne dites rien, alors que le financement des services publics ne sera plus assuré:

L'annonce faite par le gouvernement de 50 milliards d'économie, dont 8 à 9 dans les collectivités territoriales, ce sont nos emplois qui seront touchés;
Les 2 milliards que l'état doit au Conseil général depuis des années, au titre des compensations du RSA, de l'APAH et qui ne sont toujours pas versés;

Le Président de la République qui déclare supprimer des cotisations patronales des allocations familiales, soit la branche famille de la sécurité sociale, c'est 36 milliards qui disparaissent des caisses de la sécurité sociale, encore un cadeau au MEDEF, alors qu'il s'agit du salaire différé des salarié et qui va être dilapidé.

Comment sera financé la CAF qui subventionne les crèches départementales et les modes d'accueil?

Que deviendront les salariés ?

Quel avenir pour le service départemental des crèches de Seine Saint-Denis ?

Voilà pourquoi, le syndicat CGT Crèches et PMI répond à l'appel des fédérations des organismes sociaux, pour défendre la Sécurité Sociale et son financement, pour la journée de grève et de manifestation à Matignon, le 18 mars 2014, et appelle les salariés à y participer massivement.

Bobigny le, 3 mars 2014

Pour le Bureau exécutif

Mme Christine LABBE